INTERVIEW DE KRISTIAAN BORRET

LE NOUVEAU BOUWMEESTER – MAÎTRE ARCHITECTE, RÉCEMMENT DÉSIGNÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

A l'aube de son second mandat, l'OAfg souhaitait connaître les envies et les souhaits du BMA pour ces 4 prochaines années. Kristiaan Borret a accepté de répondre à nos questions.

Le CoBAT (Code bruxellois de l'aménagement du territoire) définit de façon très vague la fonction de maître-architecte lequel est « chargé de veiller à la qualité architecturale en Région de Bruxelles-Capitale ». Pourriez-vous préciser la nature exacte de votre mission, son étendue et ses limites ?

On me demande souvent : « Comment définissez-vous la qualité ? ». Je ne pense pas qu'une telle définition puisse avoir un caractère universel.

Aujourd'hui, la qualité architecturale ne sort plus d'un canon classique, du diktat des décideurs ou de l'esprit d'un prétendu « créateur de génie ». La qualité n'est pas une donnée préétablie, mais tire son sens du contexte. Dans des contextes changeants – si caractéristiques de Bruxelles par exemple – la qualité architecturale est donc toujours changeante.

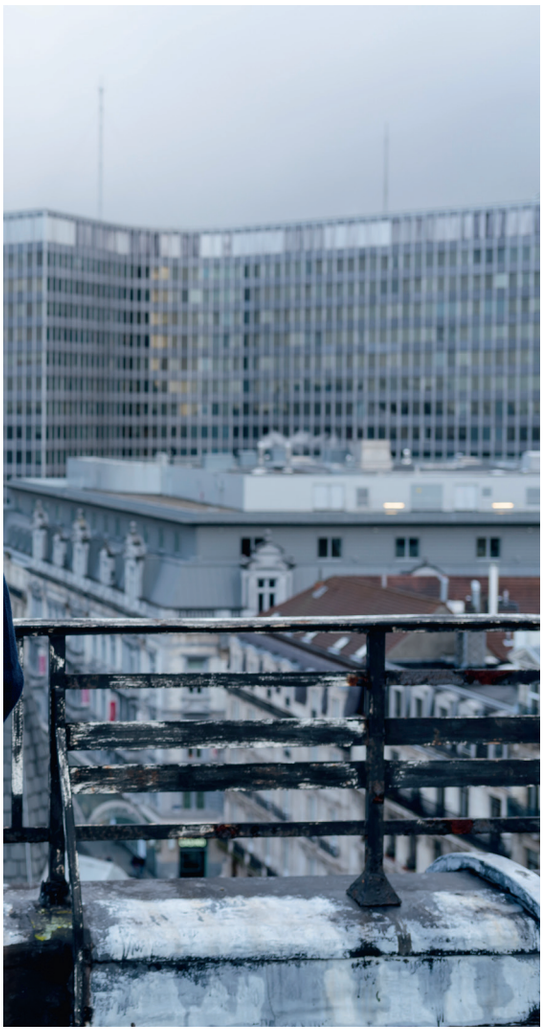

© Jonathan Ortegat

Par contexte, j'entends en premier lieu l'environnement urbain. Un bâtiment n'est pas intrinsèquement « bon ». Un bâtiment peut « bien » fonctionner à un endroit alors qu'ailleurs, la même architecture sera comme un coup de poing dans l'oeil. Mais le contexte s'étend également au-delà de la réalité physique de l'environnement urbain. Par contexte, j'entends également les valeurs sociales qui servent à parler de la qualité.

La qualité n'est donc pas simplement un « joli tableau » et c'est pourquoi je plaide en faveur d'une conception intégrée de la qualité architecturale. Cela signifie que la qualité est le résultat de la convergence d'éléments très différents : l'insertion dans le tissu urbain, la fonctionnalité et la convivialité du bâtiment ou du lieu, l'interaction sociale engendrée par le projet, la durabilité du projet, le sens du projet pour les différents groupes cibles et l'économie de moyens. Le processus qui accompagne le projet et la portée dont celui-ci bénéficie auprès des usagers et de la population sont également des ingrédients importants de la qualité. La qualité architecturale est liée à la réflexion sur la viabilité d'une ville, et c'est pourquoi elle n'est pas dénuée de pertinence sociale. La bonne architecture doit favoriser une bonne société urbaine.

C'est pourquoi je pense que la qualité architecturale nécessite toujours une bonne discussion. La réglementation assure un niveau minimum, mais cela ne suffit pas. La réglementation peut définir des normes, empêcher les excès ou exclure les erreurs, mais ne peut pas nous garantir la qualité exceptionnelle que nous cherchons.

Le rôle essentiel d'un maître architecte est de veiller à ce que cette discussion sur la qualité ait bel et bien lieu, et se déroule de manière correcte. Pour structurer la conversation, il faut une organisation transparente. Pour motiver la discussion, il faut des arguments étayés qui dépassent les jugements impulsifs. Pour mettre de l'engagement dans la discussion, les interlocuteurs doivent prendre leurs responsabilités et se positionner avec fermeté pour garantir la durabilité des décisions. C'est alors que la discussion acquiert de la légitimité et de l'autorité.

Quel bilan tirez-vous de votre premier mandat et quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?

La fonction de BMA existe maintenant depuis 10 ans. Mon prédécesseur, Olivier Bastin, premier bouwmeester de la Région bruxelloise, s'est attaché à jeter les bases de la mission de BMA, notamment en balisant et en définissant les procédures de marchés publics (les concours). J'ai ensuite pris la main, en 2010, avec la volonté de passer à l'acte, de m'emparer des bases jetées depuis cinq ans et de les appliquer le plus largement possible, en ne me limitant pas aux marchés publics mais également aux projets privés. J'ai également développé une série d'outils, à côté des concours, comme la Recherche par le projet et l'organisation de Chambres de qualité, qui ont été intégrées maintenant dans le CoBAT sous la forme des Réunions de projet et de l'obligation d'un avis BMA pour les demandes de permis au-dessus de 5.000 m^2.

La réalisation dont je suis fier se situe dans ces outils et leur impact. Je suis satisfait de voir que le marché des missions d'architecture s'est ouvert. Par ailleurs, la Recherche par le projet permet d'alimenter la discussion sur la qualité à l'aide de dessins, de cartes et bien évidemment d'images, le médium par excellence de l'architecte. Enfin, le troisième outil, la Chambre de qualité ou Réunion de projet, organise la discussion en préparation d'une demande de permis de manière transparente et professionnelle. J'espère que tout ce travail en amont – car c'est là où se situe le rôle du BMA – aide à améliorer la qualité des projets qui se réaliseront après.

Quelles sont vos ambitions pour Bruxelles à l'aube de votre second mandat ?

Je ne suis plus le « new kid on the block » et mon approche déjà développée reste d'application. Je propose donc de consolider le travail entamé il y a cinq ans avec mon équipe tout en l'adaptant. Je souhaite faire évoluer la vision et les outils du bouwmeester maître architecte et propose un modèle cherchant à s'inspirer de la « monitory democracy » (John Keane). C'est pourquoi j'ai proposé de débuter ce deuxième mandat par une consultation à 360° par des experts externes qui sera lancée très prochainement.

Je souhaite également mettre en avant une série de valeurs qui rejoignent l'accord de gouvernement bruxellois. Notamment en changeant de paradigme en passant du chiffre 10.000, chiffre correspondant à l'augmentation démographique à Bruxelles en habitants par an, à 2° Celsius, qui correspond à la hausse de température à laquelle on doit s'attendre dans la prochaine décennie. Il faut que ce chiffre fasse dorénavant partie du discours urbanistique.

Etes-vous totalement indépendant de l'autorité politique qui vous a désigné et qui vous rémunère ?

Je suis engagé par la Région bruxelloise, pour laquelle je travaille. Cependant, la fonction de bouwmeester se définit par son indépendance, politique et professionnelle. À quoi sert un bouwmeester s'il ne peut pas être critique vis-à-vis du politique mais également des administrations, des maîtres d'ouvrage publics comme privés ou des architectes ? Mon travail se situe dans la zone du « soft power », mon avis n'est pas contraignant. Si je veux que l'on m'écoute, qu'on respecte le travail de mon équipe et que l'on continue à travailler avec le BMA, je dois toujours offrir une argumentation étayée et faire preuve d'une grande transparence et d'une neutralité totale.

QUEL MESSAGE DÉSIREZ-VOUS DÉLIVRER À L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION ? SOYEZ RADICAUX DANS VOTRE AMBITION DE CHANGER LE MONDE ! CETTE ÉPOQUE EN A BESOIN.

Comment avez-vous composé votre équipe ?

L'équipe du BMA a fortement grandit lors de mon arrivée, ce qui va de pair avec l'intensification des activités du BMA que j'avais proposée en démarrant mon premier mandat en 2010. Nous sommes passés à 15 personnes aujourd'hui ! Mon équipe a été composée comme toute équipe travaillant dans l'administration publique : via une annonce sur les sites de recrutement de la Région et les batteries de tests qui accompagnent une telle procédure officielle.

Les portes du BMA sont-elles ouvertes à tous les architectes ? Si oui, comment peut-on vous contacter et vous rencontrer ?

Bien sûr nous n'avons pas d'exclusive. Tout architecte peut nous contacter, que ce soit pour des questions ayant attrait à notre travail mais également pour avoir un retour sur l'une ou l'autre procédure. Toutes nos coordonnées sont disponibles sur notre site web www.bma.brussels.

En 2018, nous avons organisé « Open Portes », une semaine de festival lors de laquelle nous avons ouvert les portes de nos bureaux en toute transparence, en proposant de participer au travail quotidien de l'équipe BMA. Des réunions internes aux jurys de concours, en passant par les visites de sites, la prospection, voire des rencontres avec les clients, les promoteurs ou les autorités, le travail du bouwmeester maître architecte et de son équipe était alors accessible sans tabou pour le public.

Nous prévoyons également, après la consultation à 360° dont je parlais plus haut, d'organiser de nouveaux événements comme des moments de Lunch&Learn sur des thématiques particulières. Ce sera l'occasion de débattre notamment avec le secteur professionnel.

Les architectes se plaignent – à raison – de l'incertitude et de la longueur des procédures de demande de permis d'urbanisme ? Cette situation – qui peut décourager des investisseurs – relève-t-elle de vos préoccupations ? Comment y remédier ?

Trop souvent, la qualité d'un projet est malheureusement aussi liée à la durée du processus. Lorsque les choses traînent, le projet perd de son élan et tant le concepteur que le maître d'ouvrage s'essoufflent dans leur motivation à pérenniser l'ambition de qualité initiale. Les délais qui s'allongent entraînent une érosion de la qualité. C'est la raison pour laquelle je m'inquiète comme vous sur la longue durée de l'instruction des demandes de permis à Bruxelles. Il est clair que dans d'autres villes où j'ai travaillé, le temps moyen de

l'instruction d'une demande de permis est considérablement plus court. Par exemple, à Gand on compte 75 jours (projets sans enquête publique) et 120 jours (projets avec enquête publique), et à Anvers respectivement 50 jours et 100 jours.

L'OAfg a développé un outil de calcul permettant d'estimer les heures prestées par un architecte pour un projet donné. Etes-vous disposé à collaborer étroitement avec l'Ordre pour établir une grille de calcul des honoraires qui serait proposée par les pouvoirs adjudicateurs bruxellois ?

Oui, nous avons d'ailleurs déjà rencontré plusieurs fois l'OAfg à ce propos et nous soutenons pleinement l'idée. Nous avons besoin d'un tel outil, notamment dans le conseil aux maîtres d'ouvrage pour la fixation des honoraires. Et ce pour les missions d'architecture mais également pour tout le reste : études de faisabilité, études urbanistiques, missions d'ingénieurs, etc. On constate aujourd'hui que les projets nécessitent de plus en plus d'équipes pluridisciplinaires pour lesquelles les maîtres d'ouvrages ont du mal à déterminer les honoraires. Il est important que l'Ordre soit clair à cet égard afin que nous puissions nous saisir de cet outil dans notre mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.

Que répondez-vous à ceux qui affirment que, dans le cadre des concours qui concernent des projets d'importance, vous favorisez certains bureaux d'architecture ? Pouvez-vous donner une répartition géographique des bureaux d'architecture ayant remporté les concours dans lesquels vous êtes intervenu ?

C'est trop d'honneur que de m'attribuer un tel rôle de décideur. Non, soyons sérieux, il s'agit d'un phantasme infondé, par ailleurs assez inapproprié dans le contexte bruxellois qui a justement longtemps été connu comme un milieu extrêmement fermé.

Le choix des architectes est un travail collectif à plusieurs égards. Premièrement, je ne suis plus impliqué personnellement dans la phase de sélection des candidats, phase à laquelle les personnes de l'équipe BMA contribuent de manière autonome en conseillant le maître d'ouvrage. Les jurys des concours eux-mêmes ne sont pas composés de moi seul mais bien d'un agent de l'urbanisme de la commune concernée, d'un agent d'urban.brussels, d'un expert externe, des représentants d'autres administration selon le projet et, bien évidemment, du maître d'ouvrage. Chacune de ces personnes détient une voix, en ce compris l'équipe BMA.

Par ailleurs, nous avons récemment réalisé quelques statistiques sur les concours lancés depuis le début de mon premier mandat. Sur 138 concours, nous avons environ trois quarts d'équipes bruxelloises parmi les lauréats. Or, on sait que les bureaux basés à Bruxelles sont assez hétéroclites : les régimes linguistiques sont mélangés, beaucoup ont une composition internationale avec des collaborateur.trice.s provenant de divers pays. C'est d'ailleurs une illustration de la richesse bruxelloise, cette diversité, et il est heureux d'observer que cela se retrouve au sein des bureaux d'architecture. Par ailleurs, cette situation cosmopolite démontre combien il est douteux de vouloir mesurer avec des chiffres alors qu'il doit être avant tout question de qualité.

L'Ordre des Architectes a estimé nécessaire et pertinent de faire une interview du BMA de Bruxelles, Monsieur Kristiaan Borret, dans la mesure où celui-ci est un acteur important du développement architectural et urbain de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les propos de Monsieur Borret et les points de vue qu'il défend susciteront probablement des réactions. L'Ordre est disposé à être un lieu de débat si certains d'entre vous le souhaitent.
Initier des réflexions et des échanges est toujours très productif : n'hésitez donc pas à nous faire part de vos observations et opinions. Nous les relayerons.